

L'ECHO DU LIGNON



BULLETIN MUNICIPAL

JANVIER 2009 N°2

42110 PONCINS



Au marché de Noël



Un relais au Téléthon



Le Comité des Fêtes



La rencontre élus-jeunes



Le méchoui de l'ACP



La remise des maillots au FCP par GROUPAMA

SOMMAIRE

La vie poncinoise en images

Sommaire	page 1
Mot du Maire	page 2
Comptes-Rendus des réunions du Conseil :	
* Réunion du 24 juillet 2008	pages 3 à 6
* Réunion du 17 septembre 2008	pages 7 à 9
* Réunion du 30 octobre 2008	pages 10 à 13
* Réunion du 10 décembre 2008	pages 14 à 17
ASSOCIATION CULTURELLE PONCINOISE	pages 18 à 19
LA VIE PONCINOISE EN IMAGES	pages 20 à 21
COMITÉ des FÊTES	page 22
SOU DE L'ÉCOLE et CLASSES EN 4	pages 23 à 24
L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE PONCINS	page 25
NOUVELLES LOCALES - UN PEU D'HISTOIRE	pages 26 à 29
SAVEZ-VOUS QUE ?	pages 30 à 31
INFOS MUNICIPALES	page 32
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE FEURS EN FOREZ	pages 33 à 34
CALENDRIER DES MANIFESTATIONS	pages 35 à 38
ÉTAT CIVIL	page 39
MÉMENTO PRATIQUE	page 40
LA VIE COMMUNALE EN PHOTOS	page 41

Photo de couverture : La Gymnastique Volontaire Poncinoise en action

Bulletin édité par la Mairie de PONCINS
Directeur de la Publication : J. Duché

LE MOT DU MAIRE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

En ce début d'année 2009, je vous présente tous mes vœux de bonheur, de réussite et de santé. En cet instant, j'ai une pensée tout particulière pour ceux qui souffrent, moralement ou physiquement, ceux qui ont perdu un des leurs, ceux qui sont trop seuls. Cette année 2008, aura vu la disparition de Madame Charlotte Ribeyrol et de Monsieur Pierre Duron, nos deux doyens.

L'année 2008 étant achevée, il faut se tourner vers l'avenir pour évoquer les perspectives 2009. Comme vous le savez tous, cette année va être difficile, pour l'emploi, pour le pouvoir d'achat, donc pour les projets futurs.

Néanmoins, nous continuerons d'aménager notre village dans la limite raisonnable de nos moyens financiers.

Les principaux projets pour 2009 sont :

- Poursuite et fin des travaux intérieurs de l'église : enduits, statues, boiseries, chauffage.
- Étude et début de la réalisation des travaux de la future station de traitement des eaux usées.
- Travaux d'entretien de la voirie et des fossés longeant les voiries communales ou rurales
- Travaux de rénovation des 2 anciennes classes et changement du vitrage défectueux dans le groupe scolaire

Nous sommes à votre écoute pour vos remarques d'ordre général ou particulier, n'hésitez pas à nous contacter !

A bientôt de vous rencontrer !

Le Maire
Julien Duché

Réunion du conseil municipal du jeudi 24 juillet 2008

1. Approbation du PV de la réunion du 23 juin 2008

Le conseil approuve le compte rendu de la réunion du 23 juin 2008 à l'unanimité. Il faut rajouter dans le compte rendu de réunion de ce jour les éléments abordés avec le club de football. Nathalie DUBOEUF et André RANG demande que l'on ajoute au compte rendu les termes de leur entretien avec le responsable de l'association. Nathalie et André feront passer leur compte rendu pour qu'il soit intégré.

Didier GIRAUDET demande au conseil si une lettre de réponse est adressée aux administrés qui adressent une correspondance.

2. Approbation des propositions de la Commission d'Appel d'Offres pour les travaux intérieurs de l'église

La commission d'appel d'offres s'est réunie à deux reprises. Il y a deux lots.

Pour le lot 1, sept entreprises ont répondu. L'architecte a fait un classement des offres :

Entreprises	Adresse	Montant H.T.
DEMARS	MARCILLY LE CHATEL	69 998.00 €
Maçonnerie PONCINOISE	PONCINS	84 207.59 €
PRIMORDIA EDIFICES	ST JUST ST RAMBERT	85 424.44 €
CHAZELLE	SAINT ETIENNE	87 525.13 €
Franck MERCIER	CHANDON	92 799.89 €
Entreprise COMTE	CHAMPDIEU	107 332.31 €
E.G.B. ROUBI	CIVENS	116 947.50 €

La commission s'est réunie le 30 juin pour voir les prix, puis l'analyse des offres a été réalisée par l'architecte et la commission a attribué le lot 1 à l'entreprise DEMARS qui était la moins chère. Il y a avait de très importantes différences de prix entre les entreprises.

Pour le lot 2, seule une entreprise a soumissionné. La Menuiserie GUESNÉ à UNIEUX a fait une proposition à 7 822,37 euros. La commission d'appel d'offre a accepté cette offre qui correspond à l'évaluation qui avait été faite

Le coût final sera donc inférieur de quelques euros aux évaluations qui avaient été faites par l'architecte.

Le conseil adopte à l'unanimité les propositions de la commission d'appel d'offre.

La première réunion aura lieu le 28 juillet à 11 heures. Il a été demandé au représentant de la paroisse d'être présent aux réunions qui seront organisées.

Les circuits électriques, appareillages électriques n'ont pas été prévus a priori. L'architecte doit éclaircir la question et un avenant sera prévu si nécessaire. Le SIEL devra également être consulté.

Les membres du conseil sont conviés aux réunions de chantier qui auront lieu.

Les travaux doivent commencer la deuxième quinzaine de septembre, après le dernier mariage qui a lieu le 13 septembre.

La durée des travaux serait d'environ 2 à 3 mois.

3. Programme voirie 2009

Pour les programmes de voirie, il faut déposer les demandes avant le 30 septembre prochain. La commune de PONCINS est un peu « en avance » sur les subventions allouées. Il faut quand même préparer un programme pour essayer d'être acceptés pour le programme de 2010 en subventions (problème d'équité entre les communes). Pendant l'été le conseil regardera les chemins (nombreux) nécessitant une réfection. Il sera repris les chemins qui avaient déjà été examinés l'année dernière. Cela sera examiné au premier conseil de septembre.

4. Acquisition par M. Bouvier des parties des artérioles du canal du Forez longeant ses propriétés

Monsieur BOUVIER est propriétaire de terrains vers « Les Gouttes ». Monsieur BOUVIER sait que la commune a vendu quelques artérioles il y a quelques années à des propriétaires voisins du canal. Monsieur BOUVIER souhaiterait acquérir lui aussi des artérioles longeant sa propriété pour obtenir une unité entre les parcelles qu'il détient.

Ces artérioles pourraient être cédées aux mêmes conditions qu'à Monsieur REYNAUD. Il prendrait en charge tous les frais (géomètre, notaire.....). René REYNAUD rappelle qu'à ce titre il faudrait relancer Mme RICHARD pour régulariser la situation d'une utilisation sans droit ni titre d'une parcelle qu'elle a « annexée ». Le conseil décide à 13 voix pour et 2 abstentions, de céder à Monsieur BOUVIER la partie de l'artériole longeant sa parcelle au prix de 0,50 euros le mètre carré outre tous les frais à sa charge.

5. Courrier de M. Vaucelin-Giraud pour une autorisation de stationnement pour un taxi

Monsieur VAUCLIN GIRAUD demande l'autorisation de stationner un taxi sur la commune. Il expose son parcours professionnel et exploite sous le nom ALLO TAXI Hervé VAUCLIN

GIRAUD .Monsieur VAUCLIN GIRAUD vient de VALEILLE. Le conseil souhaite au préalable se renseigner sur la règlementation afférente. Le conseil réserve en conséquence sa réponse. Affaire à suivre.

6. Courrier de la Mairie de Cleppé pour le PLU

Monsieur le Maire de Cleppé nous informe avoir établi le PLU sur sa commune. Il est possible à tout intéressé d'aller le consulter sur place.

7. Courrier de Jean-Claude Frécon relatif à la désignation des représentants des maires à l'Association des Maires de l'Arrondissement de Montbrison

Monsieur FRECON nous réserve copie de la lettre qu'il a adressée à Monsieur NIGAY et fait part de son mécontentement sur le mode de désignation des représentants des membres de l'association des Maires (FEURS et MARCLOPT).

Selon Monsieur FRECON, la désignation n'aurait pas donné lieu à une consultation des maires du canton. Les anciens représentants n'auraient même pas été consultés, pas plus que les maires du canton. De même la représentation géographique et l'équilibre des mouvements politiques n'ont pas été selon lui respectés.

Le conseil prend note de ces observations.

8. Courrier de JL Gagnaire, Député, relatif aux déchets

Monsieur GAGNAIRE a attiré l'attention de Monsieur BORLOO sur la mise en œuvre incitative obligatoire pour la gestion des déchets ménagers. Il faudrait un minimum obligatoire de part variable de la tarification de la gestion des déchets ménagers.

Monsieur BORLOO indique que le Grenelle de l'environnement prévoit bien cette mise en œuvre mais il est nécessaire d'adopter un cadre législatif. Un groupe de travail est actuellement à l'œuvre.

Il y aura donc dans quelques années une part variable dans la tarification de la gestion des déchets ménagers.

Il est décidé de mettre à disposition des sacs jaunes à la salle communale.

9. Courrier relatif aux aboiements de chiens

Certains administrés se plaignent d'aboiements récurrents des chiens. Ce serait insupportable le jour et la nuit. Ces administrés souhaitent une intervention du Maire mais ne veulent pas que leur nom soit mentionné. Une intervention de Monsieur le Maire est prévue.

10. Courrier de l'AMDF, présidée par Christian Roche

L'association Maintien à Domicile du Forez domiciliée à PANISSIERES fait part de sa constitution et demande l'allocation d'une subvention à son profit. Le conseil ne donne pas suite.

11. Courrier d'ACTIS

Demande de subvention. Le conseil ne donne pas suite.

12. Courrier de la SARL Cuisson suite à l'Interville

La SARL CUISSON félicite la commune pour sa participation à l'Interville, c'est une des sociétés qui a subventionné les maillots des équipes.

13. Courrier de Bernard Jayol, Président du SCOT Roannais

Il s'agit d'une lettre d'information, le président demandant davantage de cohérence dans la réflexion.

14. Lettre de la FNACA

Invitation pour le 20 août 2008, place du 19 mars, à 12 heures.

15. CR travaux

Les employés continuent leurs travaux d'entretien et de jardinage, plusieurs trous ont été bouchés.

Il est décidé d'écrire à l'ASF pour signaler la dangerosité d'une zone.

16. CR réunions

Le conseil municipal est informé des différents comptes rendus de réunions

17. Prochaines réunions

5 août 2008 à 9h00 - station épuration

Nettoyage des fleurs de la commune le 12 août 2008 le matin à 8h00.

Constitution du jury pour le Concours communal du fleurissement : Jean Marc Deleurence, Pascale Locquet, Nadine Michel, André Rang, et Monique Ville, les 5 août à 13h30, 14 août à 14h30, 18 août à 14h30.

Conseil municipal le mercredi 17 septembre à 20h30.

Réunion du conseil municipal du 17 septembre 2008

Le Conseil municipal de PONCINS s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien DUCHÉ, Maire. Tous les membres étaient présents.

Le Conseil Municipal :

1° **APPROUVE**, à l'unanimité, le PV de la réunion du 24 juillet 2008.

2° **DÉCIDE** de réaliser un emprunt pour le financement des travaux intérieurs de l'église (chauffage et rénovation intérieure). Monsieur le Maire présente les propositions suivantes :

	Trimestriel	Annuel
Crédit mutuel	5.35	5.45
Dexia	5.04	5.11
Crédit agricole	4.88	4.97

Après discussion, le conseil municipal retient la proposition du Crédit Agricole avec échéances trimestrielles à taux fixe.

Les travaux de l'église débuteront le 29 septembre 2008 pour une durée prévisionnelle de 2 mois. Les réunions de chantier auront lieu les lundis à 11 heures.

3° **APPROUVE** le Plan Communal de Sauvegarde.

Chaque commune doit se doter de ce plan, au regard des risques de la commune, en l'occurrence, la montée des eaux, le transport des matières dangereuses et les coulées de boue. Le plan de sauvegarde a été examiné et préparé par une jeune fille recrutée au niveau de la Communauté de Communes. Le plan communal doit être prescrit sur la commune par arrêté du Maire.

4° **EST INFORMÉ**, de la consultation de 5 entreprises sur la base de l'estimatif de la D.D.E pour les travaux de voirie du chemin du « Champ de Foire » avec création d'un trottoir d'environ 1,30 m et la pose d'un enrobé.

Le chemin des écoles doit pouvoir être réalisé sur le programme 2008 compte tenu du fait que le budget prévu n'a pas été intégralement utilisé.

5° **ADOpte**, à l'unanimité, le programme voirie 2009.

Après une rencontre avec Monsieur THIZY de la D.D.E, il apparaît que trois chemins peuvent être proposés : chemin des écoles (25 000 € H.T.), chemin des Rôtis (40 000 € H.T.) et chemin des Odinets (26 000 € H.T.). Le dossier doit être déposé avant le 30 septembre 2008.

6° **EST INFORMÉ** que suite à la consultation de quatre géomètres, le cabinet PIGEON-TOINON à FEURS, a été retenu pour faire le relevé topographique de la future station d'épuration.

7° *APPROUVE*, à l'unanimité, le virement de crédits, à savoir :

- Chapitre 23 immobilisations en cours - 10 000 €
- Chapitre 020 dépenses imprévues - 3 000 €
- Chapitre 21 immobilisations corporelles + 13 000 €

8° *EST INFORMÉ* :

- de la consultation de différentes entreprises pour la remise en état de l'électricité dans l'église,
- des différents changements effectués à l'école : Regroupement des 4 classes sur un site, la bibliothèque pourrait être déplacée dans l'ancienne classe (réunion de finalisation prévue), fermeture à clefs de tous les portails, entrée de tous les enfants par la cour de la maternelle, demande d'installation d'une sonnette au portail de la maternelle, port de chaussons pour tout le monde. Deux services seront mis en place à la cantine et cours de soutien pendant le déjeuner. Il faut réorganiser le travail des agents dans l'école.
- La quatrième classe est implantée dans la salle d'évolution de la maternelle, il serait opportun de réactiver le projet d'extension de l'école. Des demandes d'honoraires seront effectuées auprès de deux architectes.
- Du recours présenté par le Comité Départemental de la Fédération de la Randonnée Pédestre en date du 30 juillet 2008 concernant le chemin « Villedieu-La Barge ». Un mémoire va être préparé pour faire le point sur ce dossier. La famille GUERIN sera contactée afin de réactiver le dossier et faire borner ce chemin
- L'assemblée Générale des Maires de l'Arrondissement aura lieu le vendredi 31 octobre à 17 heures. Monsieur DUCHÉ sera accompagné de Madame Nadine MICHEL et Madame Prisca WUIBOUT.
- Du courrier des ASF relatif au pont de la Sciolet. Les travaux sont à la charge de la commune.
- De la réunion de chantier concernant les travaux de finition au lotissement le Val du Lignon qui aura lieu le mercredi 29 octobre 2008 à 8 h 30.
- Du courrier des chargés d'affaires France Télécom qui attire notre attention sur le fait que le site de Montbrison perd de son autonomie et qu'il ne gère plus le planning d'intervention
- Du courrier de la Poste qui attire également l'attention du conseil municipal sur les dérives d'un projet de privatisation de la Poste.

- Du courrier de France Télécom relatif à l'extension de réseau à Rampeau. France Télécom propose deux solutions : utilisation des poteaux EDF puis implantation de nouveaux poteaux ou création d'un réseau enterré avec participation de la commune pour 15 000 €. Le conseil municipal refuse ces deux propositions.
- De la réception de deux pétitions :
 - 1) demande des riverains de « La Poterie » pour déplacer le panneau « Poncins » après la maison Poyade. Le Conseil soumettra la question au département puisque cela relève de sa compétence.
 - 2) demande des riverains du « Bourg » relative à la vitesse excessive des véhicules dans le bourg et demandant des ralentisseurs. A voir également avec le Département.
- Mail de Monsieur Didier GIRAUDET concernant l'utilisation de la salle des Jeunes. Le Président du Jacky's Club va être convoqué avec le bureau le samedi 11 octobre 2008 à 11 heures pour recadrer la situation.

9° PREND CONNAISSANCE :

Des différentes invitations :

- ✚ au 50^{ème} anniversaire de la FNACA le vendredi 26 septembre à 18 H et
- ✚ à l'AG de la FNACA le vendredi 3 octobre à 16 H salle de l'Amicale Boule Poncinoise
- ✚ à l'AG du Sou de l'École le mardi 30 septembre à 20 H salle de la Cantine

Des remerciements :

- ✚ Jeunes agriculteurs
- ✚ ADAPEI
- ✚ Vie Libre
- ✚ Prévention routière

Des réunions ou manifestations à prévoir :

- ✚ Distribution bulletin
- ✚ Commission cantine
- ✚ CCAS, le 7 octobre 2008 à 20 h30
- ✚ Présidents d'associations le 18 novembre 2008 à 20 h 30
- ✚ Repas des Anciens le 13 décembre 2008
- ✚ Visite de la commune le 18 octobre 2008 à 9 h
- ✚ UFOLEP le 16 octobre 2008 à 18 h 30
- ✚ Conseil municipal le 30 octobre 2008 à 20 h 30

Réunion du conseil municipal du 30 octobre 2008

Le Conseil municipal de PONCINS s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien DUCHÉ, Maire.

- **Approbation du PV de la réunion du 17 septembre 2008**

Le conseil approuve le PV de la réunion du 17 septembre 2008. (12 pour, 1 abstention, 2 absents au moment du vote).

- **Tarifs 2009**

Le conseil approuve à l'unanimité des présents les tarifs 2009, à savoir :

⇒ *Participation aux frais d'établissement des réseaux assainissement* : 490 €

⇒

⇒ *Redevance assainissement* : 82 € pour la prime fixe et 0,60 € le m³ d'eau consommée jusqu'à 70 m³. Au-dessus de ce volume, il ne sera perçu aucune redevance.

⇒ *Prix de vente des concessions et des travaux au cimetière* :

▪ Concession perpétuelle	380 € le m ²
▪ Concession cinquantenaire	95 € le m ²
▪ Concession trentenaire	70 € le m ²
▪ Creusement fosse	200 €
▪ Inhumation	52 €
▪ Exhumation	120 €
▪ Nettoyage caveau	120 €
▪ Travaux supplémentaires	60 €

⇒ *Location de la salle communale* :

▪ Habitants de la commune	150 €
▪ Extérieurs à la commune	240 €
▪ Vin d'honneur (habitants de la commune)	58 €
▪ Vin d'honneur (extérieurs à la commune)	78 €
▪ Réunion professionnelle	90 €
▪ Ventes promotionnelles	240 €

⇒ *Droits de place pour la Fête Patronale* :

▪ Emplacement de 0 à 10 ml	40 €
▪ Emplacement de 10 à 15 ml	55 €
▪ Emplacement de plus de 15 ml	60 €

- Extension de l'école comprenant la création d'une salle de classe d'environ 50 m², de rangement et bureau d'environ 50 m², d'un hall d'accès d'environ 20 m².

Choix de la maîtrise d'œuvre (architecte)

Montant des travaux	Claude Bertier	Emmanuel Crémonèse	Sylvie Labrosse
150 000 €			
Taux honoraires	10 %	9 5 %	13 %

Le conseil choisit à l'unanimité des présents Monsieur CREMONESE pour assurer la maîtrise d'œuvre.

- Installation classée de la SA THOMAS (gravière) à CLEPPÉ

Le conseil se prononce sur la demande d'extension présentée par la société THOMAS par 3 votes favorables au projet, 1 vote défavorable au projet, 11 votes sans avis sur le projet.

- Contrat de prêt à usage gracieux à M. Robert Charrassin : AC 144 de 1 Ha 97 a 67 ca

Le conseil décide à l'unanimité des présents de reconduire pour une année le contrat de prêt à usage gratuit consenti à Monsieur CHARRASSIN.

- Remboursement par SAUR d'un chèque de 140 € (assainissement)

Ce remboursement correspond à un trop payé relativement à la station d'épuration.

- Remboursement par GROUPAMA d'un chèque de 1 33474 € (travaux au pont du Lignon)

Ce remboursement correspond aux travaux réalisés suite à un accident survenu sur le parapet du pont du Lignon.

- Virements de crédits

Le conseil annule la délibération du 17 septembre 2008 et approuve les virements de crédits du même montant mais en détaillant les différents comptes concernés.

- Résultats du Fleurissement de l'OT des Montagnes du Matin :

Maison avec jardin (43 participants)

Janine	Ramirez	:	4 ^{ème}	16.58
Jean	Metton	:	13 ^{ème}	14.50

Balcon et fenêtres (39 participants)

Jean Louis	Rivet	:	16 ^{ème}	14.33
------------	-------	---	-------------------	-------

Ferme en activité (11 participants)

Hélène Deleurence : 5^{ème} 13.92

Ancienne ferme (7 participants)

Claudette Duron : 6^{ème} 11.83

Jardin potager fleuri (11 participants)

Lucien Thivolet : 2^{ème} 14.42

Maison avec cour (59 participants)

Guy Charliot : 3^{ème} 16.42

Albert Chaffangeon 15^{ème} 14.50

Communes de 500 à 1000 Hab. (10 communes)

Poncins : 2^{ème} 14.90

- **Droit d'accueil à l'école en cas de grève (IA)**

L'inspection académique rappelle au conseil l'existence du droit d'accueil en cas de grève de 25 % du corps enseignant.

Monsieur DUCHE rappelle qu'il n'est pas question de mettre en place ce droit d'accueil en l'état.

- **Droit d'accueil à l'école en cas de grève (Jean Louis Gagnaire)**

Monsieur GAGNAIRE réserve copie au conseil d'une correspondance qu'il a adressée aux fins de s'inquiéter des problèmes majeurs posés par le texte voté. Il rappelle s'être farouchement opposé à cette disposition.

- **Courrier de l'Inspection Académique relatif à la préparation de la rentrée scolaire 2009**

Courrier transmettant le calendrier de la rentrée 2009/2010.

- **Courrier de Marc Petit, Maire de Firminy relatif aux dotations de l'Etat**

Courrier relatif au pacte financier, mais depuis le projet a été rectifié.

- **Courriers de JL Gagnaire et René Lapallus relatifs à la Poste**

Courrier relatif à l'opposition de Monsieur Gagnaire à l'ouverture du capital de La Poste

Courrier de Monsieur Lapallus invitant le conseil à prendre une délibération contre la privatisation de la Poste.

Le conseil décide de prendre la délibération qui est proposée par Monsieur LAPALLUS (5 abstention, 9 favorables, 1 ne participe pas au vote)

- **Courrier du Président de la FNACA relatif au drapeau**

Monsieur le Président attire l'attention du conseil sur le très mauvais état des drapeaux utilisés lors de commémorations.

Le conseil va réfléchir à l'éventualité d'une participation pour faire réaliser un nouveau drapeau.

- **Courrier de Bernard Bonne relatif à l'A89**

Monsieur BONNE explique au Premier Ministre que l'A89 est vitale pour le territoire.

- **Fonds Formation**

Une réunion se tiendra le 18 novembre à ANDREZIEUX BOUTHEON sur l'accès à l'emploi durable des salariés en CDD. Participation éventuelle de Nadine MICHEL.

- **Comité Départemental de Fleurissement**

Organisation d'une conférence sur le développement durable et les espaces verts le 21 novembre 2008 à 14h00 à l'Escale à VEAUCHE.

- **Remerciements : M. Mme Boyer, Claudette Duron, Trophée du Lignon, APF**
- **Faire-part de naissance d'Alexandra André**
- **Compte-rendu des différents travaux et réunions.**

Le prochain conseil se tiendra le 10 ou le 11 décembre 2008

Réunion du conseil municipal du 10 décembre 2008

1. Approbation du PV de la réunion du 30 octobre 2008.

Le conseil approuve à l'unanimité des présents (14 au moment du vote) le PV de la réunion du 30 Octobre 2008.

2. Choix de l'assurance pour la commune :

ACL	5.00
DUPAMA	4.00

La commune est assurée chez GROUPAMA depuis plusieurs années.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de conserver GROUPAMA comme assureur, étant précisé que GROUPAMA a fait un effort important pour proposer un tarif concurrentiel à garantie équivalente.

3. Extension de l'école : approbation de l'avant-projet sommaire. Demande du programme pédagogique

Julien Duché présente au conseil l'avant projet sommaire qui doit être approuvé pour présenter une demande de subventions.

Le conseil approuve à l'unanimité l'avant projet sommaire.

D'autre part, il est demandé à l'inspection académique le programme pédagogique pour préparer le dossier de subventions.

Il est par ailleurs précisé que le projet de réhabilitation des salles de classe ne sera pas subventionnable pour 2008 et 2009. Le conseil peut toutefois présenter une demande d'autorisation anticipée de travaux, mais sans avoir la garantie qu'une subvention sera accordée.

4. Vente d'une partie des artéριοles du Canal du Forez à Monsieur BOUVIER

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la cession d'une partie des artéριοles du canal du Forez à Monsieur BOUVIER aux conditions suivantes : 1612 mètres carré à 0.50 euros le mètre et 280 mètres carrés à 0.50 le mètre soit au total un prix de cession de 946 euros.

5. Réforme promu-promouvable

Julien Duché explique au conseil la teneur de cette réforme.

Selon la loi nouvelle, le nombre maximum de fonctionnaires appartenant à l'un des cadres d'emplois ou corps pouvant être promus à l'un des grades d'avancement de ce cadre d'emplois ou de ce corps est déterminé par application d'un taux de promotion à l'effectif des fonctionnaires remplissant les conditions pour cet avancement de grade.

Il faudra que le conseil décide du taux de promotion qu'il souhaite appliquer pour chaque corps.

6. Travaux d'électricité à l'église : délibérer pour le choix de JF Sallet

Le conseil municipal décide à l'unanimité de faire le choix de l'entreprise de Monsieur SALLET pour le lot électricité, pour confirmer le choix de la commission d'appel d'offre.

7. Chemin de la Barge à Villedieu

Le tribunal administratif nous informe de l'évolution du dossier qui semble bien progresser.

Le demandeur à la procédure marque son accord sur le tracé proposé par voie de mémoire, en posant néanmoins certaines conditions (notamment en terme de largeur du chemin et demande que le chemin soit carrossable pour véhicules légers).

Affaire à suivre.

8. Inondations du 2 novembre : devis de dégradations de la DDE. Demande de subvention au CR, CG, Fonds de solidarité

Julien Duché rappelle au conseil municipal l'importance des dégradations subies par la commune et ses infrastructures, ainsi que les dégradations subies par plusieurs habitations poncinoises.

L'arrêté de catastrophes naturelles n'est pas encore pris.

La DDE communique au conseil son devis pour la remise en état, il y a des travaux à faire pour environ 21.200 euros HT.

Plusieurs demandes de subventions vont être adressées au conseil général, au conseil régional et au fonds de solidarité.

Il est précisé que plusieurs travaux ont déjà été réalisés en urgence pour assurer la sécurité des administrés de la commune.

9. Pétition des habitants de Bruliolles

Les habitants de BRULIOLLES adressent une pétition (signée par pratiquement tous les habitants du hameau) relative au défaut d'entretien des fossés longeant les voies communales.

Le conseil rappelle qu'un relevé topographique a été établi dès après les inondations afin de trouver des solutions au problème, mais la zone n'est pas assez pentue.

Il est décidé de procéder à un nettoyage approfondi desdits fossés.

10. Courrier de M. De Oliveira, Jacques Thiollier, GFA HGDF

Monsieur DE OLIVEIRA demande l'aménagement du fossé devant chez lui et la pose d'un éclairage public. Julien DUCHE rencontrera Monsieur DE OLIVEIRA.

Monsieur THIOLLIER demande l'entretien du fossé jouxtant sa propriété.

Le GFA informe le conseil de la chute d'un mur vers La Barge.

11. Redevance assainissement

Le conseil municipal décide à l'unanimité de modifier la redevance assainissement pour la rendre conforme aux exigences textuelles, le prix fixé n'ayant pas été validé car la part fixe est trop importante.

Il faut donc modifier la part fixe et la part variable pour permettre au budget d'être respecté dans son économie.

La part fixe passe de 82 à 64 et le cubage de 0.60 € à 0.80 €, avec un plafond à 90 mètres cube au lieu de 70. Le maximum facturable passera de 124 à 136 euros.

Le conseil approuve à l'unanimité des présents.

12. Courrier de l'Evêché de St Etienne : 7000 € pour les travaux intérieurs de l'église
L'évêché de SAINT ETIENNE alloue une somme de 7.000 euros à titre de contribution pour les travaux réalisés par la commune au sein de l'église de Poncins.

13. SIEL : groupement d'achat d'électricité

Le SIEL nous propose de délibérer sur le groupement d'achat, le GEG.

Le conseil approuve le projet de délibération à l'unanimité.

14. SIF : retrait de la commune de St Etienne le Molard, et transfert du siège à Mizérieux

Le conseil approuve à l'unanimité le retrait de la commune de SAINT ETIENNE LE MOLARD.

Le SIF étant hébergé dans cette commune, son siège est transféré à MIZERIEUX.

15. Adhésion au Service départemental de médecine professionnelle et préventive de la Loire

Julien Duché présente au conseil le service départemental de médecine professionnelle et préventive de la Loire qui nous propose ses services pour les visites médicales annuelles du personnel communal.

Ce service attire notre attention sur la nécessité d'adhérer rapidement le cas échéant car tous les besoins ne pourront pas être satisfaits.

Le conseil décide à l'unanimité d'adhérer à ce service départemental.

16. Demande de subvention du Comité des Fêtes

Le comité des fêtes demande l'octroi d'une subvention pour la fête qui s'est déroulée en 2008, correspondant au coût du personnel de sécurité (300 euros HT).

Le conseil constate que la demande de subvention n'est pas motivée et que le bilan financier laisse ressortir un bénéfice de l'ordre de 2.000 euros.

Une subvention a d'ailleurs d'ores et déjà été versée pour cette manifestation.

17. Courrier de l'École privée de Marcellin Champagnat

L'école privée de Marcellin Champagnat demande à la commune de prendre en charge l'équivalent du coût des 14 élèves scolarisés dans cet établissement privé, pour un coût de 9545,76 euros.

Julien Duché rappelle qu'il existe une école communale à Poncins avec garderie et cantine.

Le conseil réserve sa position étant précisé que le régime devrait changer prochainement.

18. Courrier de Jean Louis Gagnaire

Lettre d'information sur le recours A89.

19. Courrier de Bernard Fournier : centre météo

Monsieur FOURNIER attire l'attention du conseil sur la disparition prochaine du centre météo d'Andrézieux Bouthéon.

20. Courrier l'Écologie Les Verts

Il faut éviter l'usage de désherbant.

21. Communiqué Fédération des Maire de la Loire : Service Minimum d'Accueil

Communiqué de presse, demande de solution intermédiaire pour les petites communes.

22. Demande de subvention de Feurs en Forez Natation

L'association Feurs en Forez natation demande l'octroi d'une subvention compte tenu de la présence de quatre adhérents sur la commune de Poncins.

Le conseil décide de réserver sa position.

23. Courrier de Nicole Thiollier : les cloches !!!

Mme THIOILLIER nous fait part de son désarroi relatif au timbre des cloches qui perturbe son quotidien.

Le conseil examine la possibilité d'atténuer sensiblement le bruit occasionné et décide de supprimer le tintement des $\frac{1}{2}$ heures.

24. Remerciements du Trésorier-Payeur Général

Monsieur le TPG remercie la municipalité pour l'accueil à titre gracieux qui lui a été réservé au sein de la salle communale.

25. Enquête de la CCFF : transport à la demande

La CCFF nous informe qu'une enquête va être mise en place pour examiner le besoin d'un transport à la demande au profit des habitants.

26. Rapport d'activité de la CCFF

Julien Duché remet à chaque conseiller un exemplaire du rapport d'activité, qui est approuvé à l'unanimité.

27. Exposition La Nativité

Le conseil reçoit une invitation du musée archéologique de Feurs pour participer à une exposition.

28. Réunion de la commission bulletin

La commission bulletin se réunira le 29 décembre à 20h30

29. CR de réunions et de travaux

La réunion préparatoire du budget aura lieu le 5 février 2009 à 20h30.

Le prochain conseil aura lieu le 20 ou le 21 janvier 2009.



ASSOCIATION CULTURELLE PONCINOISE

L'assemblée générale s'est déroulée le 20 novembre en présence de Monsieur le Maire Julien DUCHÉ, et d'une nombreuse assistance.

Elle a permis de faire le point sur les manifestations et activités de l'année écoulée qui ont remporté un vif succès sauf un petit bémol pour la généalogie créée par François PETIT. Cette activité, demandant un travail très personnel, n'est pas reconduite cette année par manque de participants.

Sur une idée de M. Alain BOMPUIS une section mycologie démarre (responsable Jean-Marc BOURG)

Première réunion le 13 mars à 20 h 15 salle des loisirs.

Le groupe de chant Mélodie donnera un concert dans l'église le 25 avril à 20 h 30.

La carte de membre reste au prix de 7€ par famille.

CONSEIL D' ADMINISTRATION

Président	MAURINES Jean-Louis
Vice président	DUSSILLOL Daniel
Secrétaire	SAVY Chantal
Trésorier	SAVY Georges
Trésorier adjoint	BOURG Jean-Marc
Membres	BEAU Lucien BLANCHON Colette CHAFFANGEON Albert NOALLY Marguerite PLANCHE Lucien POMMIER Rose RANG André

DATES DES MANIFESTATIONS 2009

18 Janvier	APRES MIDI RECREATIVE 15H00
07 Mars	CONCOURS DE SCRABBLE 14H00

25 Avril	CONCERT DE MELODIE EN L'ÉGLISE DE PONCINS
16 Mai	SORTIE NOCTURNE
14 Juin	JOURNEE DETENTE
22 au 26 Juin	VOYAGE DE 5 JOURS EN ANDORRE
19 septembre	MECHOUI
04 Octobre	JOURNEE AUTOMNALE
20 Novembre	ASSEMBLEE GENERALE 20H15 SALLE COMMUNALE

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES 2009

SCRABBLE : Tous les Jeudis à 14h30 salle de l'ancienne forge

Claudette DURON

CHANT : Le Mercredi à 18h00 tous les 15 jours salle communale

Jeanne BORY

BELOTE : Le 1^{er} et 3^{ème} Mardi de chaque mois salle des loisirs

François BONNET

TAROT : Le 1^{er} Vendredi de chaque mois 20 h 00 salle amicale boules

Francis DUCHÉ

TRAVAUX MANUELS : Le Vendredi 14h30 à 18 h00 salle de l'ancienne forge

**Claudette PLANCHE - Roberte DUTEL
Christiane DUSSILLOL**

Avec la variété de ses manifestations et activités ouvertes à tous l'A.C.P. espère répondre à vos attentes et vous souhaite une bonne année 2009

Le Président

Jean-Louis MAURINES

La vie poncinoise au fil des manifestations



ACP : le tirage des rois à la belote



ACP : la journée automnale



ACP : les travaux manuels



La Fanfare St Germain Laval Poncins



La fête patronale : les classards



La fête : le char des classards



Les classes en 8



Les responsables de la bibliothèque



La pétanque poncinoise



Le Père Noël à l'école



Le Lignon en « folie » !

COMITÉ DES FÊTES

C'est en Mars 2008 qu'une nouvelle équipe du comité des fêtes s'est constituée, avec beaucoup de dynamisme et de volonté, ce qui a permis de relancer cette association fragilisée.

La fête s'est très bien déroulée, avec d'agréables moments de convivialité :

- Lors de la retraite aux flambeaux du samedi soir.
- Le dimanche matin avec l'apéritif concert orchestré par l'école de musique poncinoise a été très apprécié et en ce qui concerne le concours de vélos fleuris, manque de participants, quel dommage !
- L'animation du dimanche après-midi avec le karaoké a eu son franc succès.
- Quant au dimanche soir, tous les adeptes du repas poncinois et du feu d'artifice toujours aussi spectaculaire étaient bien présents, la fête se clôtura par un bal tout en paillettes dans la bonne ambiance et sans incidents.

Je tiens au nom du comité à remercier sincèrement toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de la fête patronale de 2008 :

- Les poncinois pour leur bon accueil lors du passage des conscrits,
- Félicitations aux conscrits pour la réalisation de leur char sur le thème DISCO,
- Les sponsors pour leur participation financière,
- La municipalité pour la prise en charge du feu d'artifice,
- Et tous les bénévoles qui ont permis son bon déroulement.

Encore bravo et merci à tous !

D'ores et déjà le rendez-vous est pris pour les nouveaux conscrits pour

le vendredi 30 Janvier 2009

et toutes les personnes désireuses se joindre à nous dans le même état d'esprit et la volonté de faire encore mieux seront les bienvenues.

L'équipe du Comité des Fêtes vous souhaite une excellente année 2009.

Pour le Comité des Fêtes, la Co-présidente

Michelle DUILLOIN

SOU DE L'ÉCOLE DE PONCINS

Compte-rendu de l'assemblée générale du Sou de l'école de Poncins

Étaient présents 22 familles, les 4 institutrices et la municipalité.
A l'issue de la réunion, le bureau a été ainsi renouvelé :

- Président : Christophe MASSON
- Vice-président : Christine MERIGNEUX
- Secrétaire : Maryline CHEMINAL
- Trésorière : Laurence GIRAUDET
- Trésorière cantine : Évelyne DUILLO
- Vice trésorière cantine : Sonia GUILLARME

- Les membres du bureau: Nadine MICHEL, Blandine GOUTTE, Blandine DUSSUPT, Carine DELOBRE, Annick GIRARD, Sandrine DUPORT, Sophie CHEUCLE, Prisca WUIBOUT, Sylvie BERTHIER, Emmanuelle QUONIAM.

BILAN FINANCIER DE L'ANNEE 2007-2008.

Cette année, le résultat était positif de + 880.62 €uros grâce à l'organisation de la foire qui est une des manifestations les plus importantes. La cotisation annuelle est de 10 €uros minimum par famille.

Le bilan cantine est également positif avec une moyenne de 30 enfants par jour et le prix du repas est toujours de 2.60 €uros.

Les 2 services à la cantine sont mis en place depuis le 6 octobre.

ACTIVITES PREVUS POUR L'ANNEE 2008-2009.

- pour les maternelles, spectacle de Noël « le petit castelet »,
- du MS au CM2, les sorties U.S.E.P.
- pour les CE et CM, initiation aux premiers secours (par exemple visite d'une caserne de pompiers),
- d'éventuels spectacles, sorties et voyage pas encore déterminés.

MANIFESTATIONS DU SOU DE L'ECOLE

- Marché de Noël: Dimanche 30 novembre.
- Vente de sapins : courant décembre.
- Goûter de Noël: jeudi 18 décembre.
- Loto: vente de ticket à gratter: vacances de Février.
- Soirée familiale: samedi 14 mars.
- Vente de fleurs: courant mai.
- Concours de pétanque: fin juin.
- Goûter de fin d'année: le dernier jour de l'école.
- Pique-nique de fin d'année.

**NOUS SOUHAITONS LA BIENVENUE AUX NOUVEAUX ENFANTS
SCOLARISÉS AINSI QU'AUX NOUVEAUX PARENTS.**

CLASSES EN 4

Selon le vœu de nombreux classards, suite au rassemblement du 16 mai 2004 d'organiser la demi-décade, une réunion aura lieu le 23 janvier à 20 H 30 à la Salle des Loisirs.

Toutes les classes devraient être représentées, les participants décideront de la faisabilité de la manifestation, qui suite au planning de la salle communale est programmée le 21 juin 2009.

Pour tous renseignements : 04.77.27.82.73

L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE PONCINS

Sacre du printemps à l'Ecole de Musique de Poncins.

Toujours prête à relever les défis, l'Ecole de Musique de Poncins poursuit sa croissance avec désormais quelques 32 inscrits et 23 élèves, ce seulement 3 années après sa création. Son ambition reste avant tout un apprentissage de qualité, reconnu des professionnels et autorités indépendantes comme le Conseil Général. A ce titre, l'EMP a vu en 2008 une élève reçue aux épreuves instrumentales des examens départementaux. Bravo à Manon !

Autre ambition : alimenter les sociétés avoisinantes. A ce jour, c'est 4 élèves qui viennent renforcer les effectifs de la fanfare de Saint Germain Laval - Poncins.

Pour ce qui est de l'animation dans le village, l'EMP se prépare activement pour la 4^{ème} année consécutive à son concert de printemps avec la venue d'une formation expérimentée mais également avec une prestation de ses élèves par la création d'un orchestre interne à l'Ecole. Ce dernier a d'ailleurs offert aux « anciens », au repas de fin d'année, une aubade basée sur des œuvres de Noël comme « Mon beau sapin, Il est né le divin enfant et les Saints et les Anges ».

Nous comptons sur vous pour venir les encourager ce samedi 28 mars. Ils sauront donner le meilleur d'eux mêmes pour vous satisfaire.

Roger Saint Pol

FANFARE ST GERMAIN LAVAL PONCINS

La musique en avant !

La fanfare de Saint Germain Laval - Poncins poursuit une évolution entreprise il y a déjà quelques années. Son look s'est considérablement modernisé et également son style. Ses structures internes ont été actualisées et comme par un effet de conséquence, ses effectifs se sont renforcés et avec une féminisation qui ne permet pas encore d'atteindre la parité mais qui est en nette progression.

Quant à l'année 2009, elle pourrait réserver quelques bonnes surprises. Alors, sachons nous montrer patients.

Nous vous donnons rendez-vous pour les prochaines manifestations patriotiques mais également lors de prochaines festivités.

Roger Saint Pol

NOUVELLES LOCALES

Fleurissement

Concours communal du fleurissement Été 2008

Catégorie A : Maison avec cour ou jardin :

- | | |
|--|---|
| 1) Monsieur Guy CHARLIOT | 23) Monsieur et Madame J. Claude VACHERON |
| 2) Monsieur et Madame Jean METTON | 24) Monsieur et Madame Adélio AFONSECA |
| 3) Monsieur et Madame Michel ARVIN-BEROD | 25) Monsieur et Madame Jean Paul BILLAUD |
| 4) Monsieur et Madame Lucien THIVOLET | 26) Mademoiselle Danielle LATOUR |
| 5) Monsieur et Madame Albert CHAFFANGEON | 27) Madame Odette VACHERON |
| 6) Madame Jeanine RAMIREZ | 28) Monsieur et Madame Christophe DUILLO |
| 7) Monsieur et Madame André RANG | 28) Mme M.-José MAYERE M. Gérard MOUSSÉ |
| 8) Monsieur et Madame Daniel MURIGNEUX | 30) Monsieur Georges ESCOT |
| 9) Monsieur et Madame Jean BOURDELIN | 30) Monsieur et Madame J. P CHRISTOPHE |
| 10) Monsieur et Madame Stéphane RANC | 32) Madame Thérèse CHARPINET |
| 11) Mme Renée SALLET, M. Jean CHARLIOT | 33) Monsieur et Madame Jean Paul PERRAT |
| 12) Monsieur et Madame Armand MICHEL | 34) Monsieur Yves MARGOTAT |
| 12) Monsieur et Madame Louis TERRASSE | 35) Monsieur et Madame Serge GROS |
| 14) Monsieur et Madame Didier FOUGEROUSE | 36) Madame Joséphine SALLET |
| 15) Monsieur et Madame Guy PUZENAT | 37) Monsieur et Madame René REYNAUD |
| 16) Monsieur et Madame Louis JAMONT | 38) Monsieur et Madame Edmond BAROUX |
| 17) Monsieur et Madame Marc TERRASSE | 39) Monsieur et Madame Robert DUVERGER |
| 17) Monsieur et Madame Michel THIOLLIER | 40) Madame Colette MARGOTAT |
| 17) Monsieur et Madame Dominique THOLLOT | 41) Madame Hélène DURRET |
| 20) Monsieur et Madame Bernard PAGNON | 42) Madame Nicole ANDRÉ |
| 21) Monsieur et Madame Louis BORY | 43) Monsieur et Madame Georges SAVV |
| 22) Monsieur et Madame Michel GAUMOND | |

Catégorie B : Décor sur la voie publique :

- | | |
|------------------------------------|--|
| 1) Mademoiselle Claudette DURON | 4) Monsieur et Madame Jean-François CHAUVE |
| 2) Monsieur et Madame Robert VILLE | 5) Monsieur et Madame David KLIMENKO |
| 3) Monsieur et Madame Jean CHAUVE | 6) Monsieur et Madame Michel JACQUET |

Catégorie C : Balcon :

- | | |
|--|---|
| 1) Monsieur et Madame Jean-Louis RIVET | 4) Madame Margot CHYLEWSKI |
| 2) Monsieur et Madame Edmond NICOTA | 5) Monsieur et Madame Henri GIRAUDET |
| 3) Monsieur et Madame Francis RIVET | 6) Monsieur et Madame Christian REYNAUD |
| | 7) Monsieur et Madame Jean Luc BRICOUT |

Catégorie G : Fermes en activité et anciennes fermes :

- | | |
|--|--|
| 1) Madame Hélène DELEURENCE | 5) Monsieur Antoine DUCHÉ |
| 2) Monsieur et Madame Gérard BRUEL | 6) Monsieur et Madame Bernard FOYATIER |
| 3) Monsieur Yannick PALECZNY | 7) Madame Annette BAROUX |
| 4) Monsieur et Madame Jean-Paul METTON | |

Ont également retenu l'attention du jury :

Mademoiselle Reymonde BERSON, Monsieur et Madame Eugène BOYER, Monsieur et Madame Jean-Pierre CHEBANCE, Monsieur et Madame Ludovic CHEMINAL, Monsieur et Madame Christian DELORME, Monsieur et Madame Philippe DELORME, Madame Françoise DUVERGER, Monsieur et Madame Serge FOUILLOUSE, Monsieur et Madame Jean-Louis MARCOUX, Monsieur et Madame Luc MOULARD, Monsieur et Madame Patrick QUÉTANT, Monsieur et Madame Joannès SZCUREK, le Hameau des Varennes,

Concours du fleurissement 2008 de l'Office des Montagnes du Matin :

Catégorie Balcon et fenêtres (39 participants) :

16^{ème} Monsieur et Madame Jean-Louis RIVET : 14.33

Catégorie Maison avec jardin (43 participants) :

4^{ème} Madame Janine RAMIREZ : 16.58

13^{ème} Monsieur et Madame Jean METTON : 14.50

Catégorie maison avec jardin fleuri, potager (11 participants) :

2^{ème} Monsieur et Madame Lucien THIVOLET : 14.42

Catégorie maison avec cour (59 participants) :

3^{ème} Monsieur Guy CHARLIOT : 16.42

15^{ème} Monsieur et Madame Albert CHAFFANGEON : 14.50

Catégorie ancienne ferme (7 participants) :

6^{ème} Mademoiselle Claudette DURON : 11.83

Catégorie ferme en activité (11 participants) :

5^{ème} Madame Hélène DELEURENCE : 13.92

La commune de Poncins a été classée 2^{ème} (ex aequo) avec St Cyr les Vignes, sur 10, dans la catégorie entre 500 et 1000 habitants avec une note de 14.90 derrière Salvizinet (15.43).

Concours départemental du fleurissement 2008 « Fleurir la Loire » :

Catégorie C

Monsieur et Madame Edmond NICOTA : Encouragements

Catégorie A

Monsieur et Madame Jean BOURDELIN	:	6ème
Monsieur et Madame Jean-Louis RIVET	:	Encouragements
Monsieur et Madame Jean METTON	:	Encouragements
Monsieur et Madame Lucien THIVOLET	:	Non retenu

Catégorie B

Monsieur et Madame Jean CHAUVÉ	:	Encouragements
Monsieur et Madame Michel JACQUET	:	Non retenu

La commune de Poncins a été classée 7^{ème} avec une note de 15.25.

Commentaires :

Beau fleurissement de pleine terre à la mairie, l'église et abords du Lignon. La commune continue à s'améliorer. Les jardinières et la Croix sont médiocres. Très beau fleurissement du hameau « le Vizézy »

Téléthon

Une nouvelle fois, Poncins a œuvré pour la bonne cause. En effet, 1600 euros ont été collectés à l'occasion du Téléthon. Lors du marché de Noël organisé par le Sou de l'école, de nombreux lumignons ont été vendus. Le vendredi 5 décembre à la sortie de l'école des viennoiseries étaient proposées. Le samedi 6 décembre comme d'habitude, les marcheurs pouvaient choisir leur circuit (5, 9 ou 13 km), au cours duquel une collation était servie. A midi, un repas campagnard clôturait cette manifestation. Des promenades en calèche ou à dos d'âne agrémentaient cette matinée.

Nous remercions tous ceux qui ont œuvré au succès de cette manifestation.

Repas des anciens

Le samedi 14 décembre, nos anciens étaient invités au repas de Noël offert par la commune et le CCAS. De nombreuses personnes (75) avaient fait le déplacement pour apprécier l'excellent repas fourni par la maison Jean-Marc BATAILLON et servi par les membres du Conseil municipal, du CCAS et quelques bénévoles.

L'après-midi fût particulièrement festif et a permis à nos anciens de se retrouver, de communiquer et d'échanger dans notre salle communale décorée pour cette occasion.

Le désormais traditionnel ballotin de chocolats est venu agrémenter cette rencontre.

Illuminations

Organisé par l'Office de Tourisme de Feurs, le concours d'illuminations a permis à de nombreux poncinois de participer. Dans quelques jours, le jury rendra son « verdict » !

Classes en 8

Sous la houlette de quelques personnes dévouées, la traditionnelle journée des classes en 8 a réuni un nombre important de classards. Les 90 ans étaient représentés par Monsieur Jacques Foyatier habitant de l'Olme et les bébés nés dans l'année 2008 étaient bien là. Toutes les décades étaient présentes. La journée se passa dans la bonne humeur et certains souhaitaient se retrouver sans attendre 10 ans.

UN PEU D'HISTOIRE

Un de nos administrés Joannès SZCZUREK habitant Grataloup, nous a fait parvenir un cliché de Charles Beauverie accompagné du commentaire suivant :

« En dehors de son immense talent de peintre, notre gloire poncinoise Charles Beauverie, a fait lui-même de nombreux clichés photographiques pour des cartes postales.



Sur cette carte qu'il a envoyée en juin 1907, il nous montre ce saisissant marché aux cochons qui devait se tenir à intervalles réguliers près de l'église.

Sur cette vue, on distingue le mur qui séparait à l'époque, l'école des Sœurs, actuellement la salle communale.

Beauverie a d'ailleurs peint, un magnifique tableau de cette foire aux porcs, qui se trouve au Musée de Clermont-Ferrand.

La foire annuelle aux cerises n'était donc pas la seule activité agricole de ce bourg dynamique. »

SAVEZ-VOUS QUE ?

Halte aux plombs !!!!!

Depuis quelques temps, nous déplorons l'apparition d'une nouvelle occupation pour le moins désagréable et dangereuse : « la chasse aux lampadaires »...

De quoi s'agit-il ? Un certain nombre de lampadaires ont été la cible de tireurs ayant pour effet de détruire les ampoules équipant notre éclairage public.

Ces faits étant particulièrement graves, compte tenu de leur dangerosité et du coût que va entraîner la remise en état rendue nécessaire, une enquête est actuellement en cours pour démasquer ces tireurs bien mal attentionnés.

Il est tout naturellement rappelé aux parents leur devoir de surveillance des jeux de carabine ou autres qui peuvent être employés par leurs enfants avant qu'une suite judiciaire n'intervienne.

Vitesse

De nombreux administrés nous alertent sur la vitesse excessive constatée dans la traversée du Bourg. Bien que la vitesse soit limitée à 50 km/h, il est souhaitable que les automobilistes ralentissent nettement à leur entrée dans le village. Poncins n'est d'ailleurs pas à l'écart des contrôles de Gendarmerie.... !!!!!

Recensement

Toutes les communes ont une population légale à compter du 1^{er} janvier 2009. La population municipale est de 826 habitants, la population comptée à part (mineurs et étudiants faisant leurs études dans une autre commune, hospitalisés, maisons de retraite,, militaires...) est de 29 , soit une population totale de 855 habitants.

Gendarmerie

La gendarmerie recrute :

Femme ou homme, vous avez plus de 18 ans, et moins de 26 ans. Vous souhaitez :

- être au service des citoyens,
- acquérir une première expérience professionnelle enrichissante,
- exercer un métier très varié en participant à des missions de prévention, de protection, d'enquête judiciaire, d'intervention, d'assistance et de secours à la population.

Devenez gendarme adjoint.

La gendarmerie nationale vous propose un contrat d'un an renouvelable 4 fois, sous statut militaire, véritable tremplin vers les carrières de sous-officier ou d'officier de gendarmerie.

Les avantages :

- vous bénéficierez dès votre admission en école d'une rémunération de 900 euros,
- vous disposerez d'une réduction de 75% sur le tarif SNCF,
- vous serez habillé (uniforme) et logé gratuitement,
- vous relèverez du régime de la sécurité sociale militaire,
- vous pourrez vous présenter 4 fois aux sélections des sous-officiers,
- vous bénéficierez d'une aide à la reconversion professionnelle dans le cas où vous souhaiteriez rejoindre le secteur civil à partir de la quatrième année de contrat.

Le recrutement est permanent ! A tout moment, vous pouvez établir votre dossier de candidature auprès de la cellule de recrutement de la gendarmerie de SAINT-ETIENNE, 16 rue Claude Odde. Téléphone 04 77 92 81 10.

GENDARME ADJOINT VOLONTAIRE : UN METIER DIFFERENT !

ENQUÊTE TRANSPORT À LA DEMANDE

Nous avons besoin de votre avis

Suite à une étude du CLIC Forez Lyonnais et de divers partenaires, la Communauté de Communes de Feurs en Forez étudie l'opportunité de mettre en œuvre un service de transport à la demande.

Il s'agit de proposer aux personnes de 60 ans et plus (voire tous les âges en fonction des revenus et du manque de moyen de locomotion), un transport accompagné sur le canton de Feurs. La réservation se ferait à l'avance. La participation financière serait modique.

Si vous pensez que cela peut vous être utile et afin d'envisager un dispositif répondant au mieux aux besoins de tous, nous vous invitons à rendre le questionnaire joint à l'Écho du Lignon à la Mairie le plus vite possible, en tout cas avant le 31 janvier 2009 au plus tard.

Si vous avez besoin d'aide pour remplir le questionnaire, n'hésitez-pas à nous contacter.

Merci d'avance pour votre participation !

INFORMATIONS MUNICIPALES

Ordures ménagères

Nous constatons que nos administrés pratiquent largement le tri sélectif et utilisent bien la déchetterie et les bennes à verre. Nous ne pouvons que vous inviter à poursuivre vos efforts en utilisant encore mieux le tri.

Voirie

Les deux voiries du Champ de foire et du Chemin des écoles ont été réalisées par l'entreprise SACER. Des trottoirs ont été mis en place pour votre sécurité.

Lotissement du Val du Lignon

La voirie du lotissement a été effectuée par l'entreprise SACER. Des luminaires ont été installés par l'entreprise CITEOS.

Tous les permis de construire ont été délivrés et, à ce jour, dix maisons sur onze prévues sont achevées ou en cours de construction.

Chemin de la Barge

Le chemin de la Barge à Villedieu sera prochainement ré-ouvert suivant un nouveau tracé défini dans le cadre d'un échange de parcelle. Les formalités sont actuellement en cours de réalisation.

Inondations du 2 novembre

Suite aux pluies diluviennes qui se sont abattues sur la région, vous avez été nombreux à en subir les désagréments.

Certains riverains nous ont alertés sur le manque d'entretien des fossés. Ces remarques ont été prises en compte et plusieurs travaux de nettoyage ont été entrepris ou sont prévus très prochainement.

Il est néanmoins rappelé que l'entretien des entrées (tuyaux, buses, ponceaux,Etc.) reste à la charge des propriétaires.



18 avenue Jean Jaurès
BP 23
42110 FEURS
Tel 04 77 28 29 30
Fax : 04.77.28.29.40

PERMANENCES AU SIEGE

➤ ARCHITECTE CONSEIL

A la disposition de tous les habitants de la Communauté de communes de FEURS en FOREZ.
Il vous renseignera sur l'achat de terrains à bâtir, la construction, la rénovation...

Permanence Architecte-Conseil

le 1er mercredi du mois de 15 h à 19 heures

(Prendre rendez-vous à la Communauté de Communes au 04 77 28 29 30)

➤ OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'Habitat)

En partenariat avec d'autres communautés de communes, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat a été lancée.

Elle permet pendant 5 ans, aux propriétaires occupants et propriétaires bailleurs d'obtenir des subventions pour réaliser des travaux.

Permanence CALL PACT

les mardis de 9 h 30 à 12 heures à la Communauté de Communes

➤ HELIOSE

La communauté de communes de Feurs en Forez est signataire d'une convention avec HELIOSE. Ainsi un conseiller Info-Energie pour le développement des Energies renouvelables et la promotion des économies d'énergie est à votre disposition :

Permanence HELIOSE

les mardis de 9 h à 12 heures à la Communauté de Communes

Communauté de Communes de Feurs en Forez
18 Avenue Jean Jaurès
BP 23
42110 FEURS

Tél : 04.77.28.29.30

Fax : 04.77.28.29.40

E-mail : secretariat@feursenforez.fr

Horaires : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

SERVICE GENERAL

- Standard : 04.77.28.29.30
 - Direction : 04.77.28.29.31
 - Economie : 04.77.28.29.32
 - Environnement-SMAELT : 04.77.28.29.33
- (Syndicat Mixte Aménagement et d'Entretien Loise Toranche)

SERVICE ORDURES MÉNAGERES

- 04.77.28.29.38

PISCINE « FOREZ AQUATIC » : 04.77.26.24.54
Allée du Parc

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES : 04.77.27.17.30
Allée du Parc

DÉCHETTERIE

Chemin Fond Fenouillet : 04.77.26.51.92
Horaires : Lundi de 13h30 à 17h30
Mardi au samedi 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30

FOREZ AQUATIC : La saison d'été débute mi-juin pour se terminer fin août, en ce qui concerne la saison d'hiver nous contacter notamment pour les inscriptions aux cours.

PERMANENCES

- Hélio Energies Renouvelables - mardi matin : 04.77.28.29.34
- OPAH « Call Pact » - mardi matin : 04.77.28.29.34
- Architecte Conseil - 1er mercredi du mois sur RV : 04.77.28.29.34

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Année 2008-2009

JANVIER 2009	
Dimanche 4	Vœux de la municipalité Salle communale 11 H
Mercredi 7	Préparation Concours de belote FNACA Salle des Boules
Vendredi 16	Stage danse Tarentelle Salle communale 19 H
Dimanche 18	Après-midi récréative Salle communale 14 H
Vendredi 23	Stage danse Tarentelle Salle communale 19 H
Vendredi 23	Réunion demi-décade Amicale Classe 64 Salle des loisirs 20 H 30
Samedi 24	Assemblée générale CPNA Salle des loisirs 9 H 30
Samedi 24	Concours de belote Pétanque Poncinoise Salle communale 14 H
Vendredi 30	Comité des Fêtes Salle des loisirs 20 H 30

FÉVRIER 2009	
Mercredi 18	Concours de belote FNACA Salle communale, des loisirs 14 H
Vendredi 27	CPNA Salle des loisirs 9 H 30

MARS 2009	
Samedi 7	Concours de scrabble Salle communale 14 H
Mercredi 11	Assemblée Générale GROUPAMA Salle communale 20 H
Vendredi 13	ACP Réunion mycologique Salle des loisirs 20 H 15
Samedi 14	Sou de l'École Soirée familiale Salle communale
Jeudi 19	Commémoration 19 mars 18 H au Cimetière
Samedi 21	Tennis Club Poncinois Assemblée Générale Salle des loisirs 17 H
Vendredi 27	Réunion préparation de la Foire Salle des loisirs 20 H 30
Samedi 28	École de Musique de Poncins Concert Salles communale, des
Dimanche 29	loisirs, église

AVRIL 2009	
Vendredi 3	Comité des Fêtes Salle des loisirs 20 H 30
Mercredi 15	Préparation concours de boules FNACA Salle des boules
Vendredi 24	Réunion de la Foire + Association Salle des loisirs 20 H 30
Samedi 25	ACP Mélodie Concert Église Salle communale + église
Lundi 27	Préparation CPNA Salle des loisirs
Jeudi 30	Préparation terrains de boules FNACA Parking école 17 H 30

MAI 2009	
Vendredi 1er	Concours de boules FNACA Challenge COUZON - ROUCHON
Samedi 2	CPNA Soirée familiale Salle communale 19 H
Vendredi 8	Commémoration du 8 mai 1945 10 H à la Mairie
Samedi 9	Concours de boules Challenge BACCONIN - VIALLERON
Vendredi 15	Préparation de la Foire Salle des loisirs 20 H 30
Samedi 16	ACP Marche nocturne CPNA Salle des loisirs 9 H 30
Vendredi 29	Comité des Fêtes Salle des loisirs 20 H 30

JUIN 2009	
Samedi 6	Foire aux cerises Stand brocante sur le foirail Amicale Classe 64 Exposition travaux manuels ACP Salle de l'ancienne forge
Dimanche 7	Fête des mères et accueil des nouveaux poncinois Salle communale
Dimanche 14	Journée détente ACP Préau de l'École
Samedi 20	Concours de boules Challenge Pierre Salot Jeux des Boules
Dimanche 21	Amicale classe 64 Demi-décade
Lundi 22 au Vendredi 26	Association Culturelle Poncinoise Voyage de 5 jours
Vendredi 26	Comité des Fêtes Salle des loisirs 20 H 30
Samedi 27	UFOLEP La Ligérienne Salle communale

JUILLET 2009	
Lundi 13	CPNA Coupe de Poncins Préau
Mardi 14	Lâcher de ballonnets 11 H Place du 19 mars 1962 Concours de pétanque Pétanque Poncinoise 14 H Terrain de pétanque
Vendredi 24	Concours de pétanque semi-nocturne 18 H Pétanque Poncinoise Comité des Fêtes Salle des loisirs 20 H 30

AOÛT 2009	
Samedi 8 Dimanche 9	Fête patronale de PONCINS Salle communale
Dimanche 16	Concours de pétanque Pétanque Poncinoise 14 H Ouvert à tous
Mercredi 19	Pique-nique Inter-comités FNACA Salle communale

SEPTEMBRE 2009	
Samedi 12	Trophée du Lignon CPNA Préau de l'École
Dimanche 13	Classe en 9 ?
Samedi 19 Dimanche 20	Méchoui ACP Salle communale
Dimanche 27	Classe en 9 ?

OCTOBRE 2009	
Dimanche 4	Journée automnale ACP
Vendredi 23	Assemblée générale du Comité de la Foire Salle des loisirs 20 H 30
Vendredi 30	ACP Préparation de l'AG Salle des loisirs 19 H

NOVEMBRE 2009	
Mercredi 11	Commémoration du 11 novembre 1918 Mairie 10 H
Vendredi 13	Pétanque Poncinoise Assemblée générale Salle des loisirs 20 H 30
Mercredi 18	FNACA Réunion de secteur Salle des loisirs 14 H
Vendredi 20	Assemblée générale ACP Salle communale 20 H
Dimanche 22	Assemblée générale Amicale Classe 64 Salle des loisirs 10 H
Vendredi 27	Assemblée générale Comité des Fêtes Salle des loisirs 20 H 30
Samedi 28 Dimanche 29	Marché de Noël Sou de l'École Salle communale

DÉCEMBRE 2009	
Samedi 5	Téléthon Salle communale

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

ASSOCIATION CULTURELLE PONCINOISE

SCRABBLE	: Tous les Jeudis à 14 H 30 Salle de l'ancienne forge <u>Claudette DURON</u>
CHANT	: Le Mercredi à 18 H 00 tous les 15 jours Salle communale <u>Jeanne BORY</u>
BELOTE	: Le 1 ^{er} et 3 ^{ème} Mardi de chaque mois Salle des loisirs <u>François BONNET</u>
TAROT	: Le 1 ^{er} Vendredi de chaque mois Salle Amicale Boules <u>Francisque DUCHÉ</u>
ATELIER	: Le Vendredi 14 H 30 à 18 H 00 Salle de l'ancienne forge <u>C. PLANCHE R. DUTEL C. DUSSILLOL</u>

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE PONCINOISE

Lundi matin	8 H 45	à	9 H 45	Salle communale
Lundi soir	20 H 30	à	21 H 30	Salle communale

TARENTELE

Tous les mardis à 20 H Salle communale

PÉTANQUE

Tous les vendredis à partir du 25 avril au terrain de la pétanque à 20 H 15

CPNA

Sorties tous les samedis de septembre : champignons, pêche

FOOTBALL CLUB CLEPPÉ-PONCINS

Ecole de foot tous les mercredis à partir de 14 H 30 (6-12ans)

Entraînement seniors mardi et vendredi à 18 H 30 au Stade du Lignon

BIBLIOTHÈQUE

Vendredi	16 H 30	à	18 H
Samedi	10 H	à	11 H 30

TENNIS

Stage enfants du Lundi 6 avril au Vendredi 10 avril

ÉCOLE DE MUSIQUE DE PONCINS

Voir détail dans article École de Musique de Poncins

ETAT CIVIL :

Décès : 3

18	mars	:	M. Christian	MACARDIER	Goincet
6	avril	:	Me Angéline	VACHERON	Gond
19	mai	:	Me Marinette	BOUQUIN	Grataloup

Décès de Me Charlotte RIBEYROL et M. Pierre DURON nos doyens

Mariages : 7

21	juin	:	Sabri	ASLAN	et	Christelle	CHARLIN
21	juin	:	Michel	ANDRÉ	et	Sophie	TERRACOL
26	juillet	:	Olivier	KALIMERIS	et	Delphine	SIGOURE
30	août	:	Aurélien	CHAZELLE	et	Claire	BORY
13	septembre	:	Fabrice	BÉAL	et	Séverine	SEYSSIECQ
4	octobre	:	Julien	LEMELLE	et	Soizic	PALISSON
22	novembre	:	Nassim	BOULMA	et	Jennifer	MOLLON

Naissances : 8

13	février	:	Emile	CHAPET	La Beaugendre
24	avril	:	Tom	POUILLON	Les Bruyères
26	mai	:	Lilian	NICOLAS	Le Champ de Foire
2	juin	:	Ruben	LORCA- -BEAUMET	Las Varennes
8	août	:	Pierre	DUPORT	Goincet
13	septembre	:	Lucas	VIALLY	Les Rôtis
13	octobre	:	Adam	PRINET	Bruiliolles
25	novembre	:	Lorane	RONZON	Val du Lignon

MÉMENTO PRATIQUE

POMPIERS		18 ou 112
Caserne des Pompiers de Feurs		04.77.27.04.48
Gendarmerie Nationale		17
SAMU-URGENCES		15
CENTRE HOSPITALIER FEURS	Standard	04 77 27 54 54
PHARMACIE DE GARDE		04.77.26.08.08
E.D.F Sécurité Dépannage		0 810 333 142
SAUR France		04 77 65 40 33
ÉCOLE PUBLIQUE		04 77 27 83 48
MAIRIE DE PONCINS		04.77.27.80.09

MÉDECINS DE FEURS

Dr Chrystelle	BARNET	4, rue du Marché	04.77.27.05.50
Dr Jean Luc	BRUNET	4, rue du Marché	04 77 27 02 94
Dr Christine	COQUELET	1, bis rue Duvernay	04 77 27 04 80
Dr Sylvie	FAIVRE	1, bis rue Duvernay	04 77 27 04 80
Dr Kamel	LOUNIS	4, rue du Marché	04.77.27.05.50
Dr Jacques	MOULARD	4, rue du Marché	04 77 27 51 65
Dr Philippe	PEYRARD	34, rue de Verdun	04.77.27.02.98
Dr J-Pierre	SOCIAS	8, Place de la Boaterie	04 77 27 05 33
Dr Jean Louis	VALLET	123, Clos des Vignes Pouilly-lès-Feurs	04.77.27.06.99
Dr Frédéric	VOIRIN	34, rue de Verdun	04 77 27 02 98
Dr Gladie	VITTOZ	30, Avenue Jean Jaurès	04.77.27.00.38
Dr Françoise	WILHEM NENOT	4, rue du Marché	04 77 27 00 34

Infirmière à Poncins

Colette	MARGOTAT	04.77.27.89.38
---------	----------	----------------

Vos correspondantes de presse :

Pour votre quotidien La Tribune Le Progrès : Laurence GIRAUDET Tél : 04.77.27.87.55
Pour l'ESSOR et PAYSANS de la LOIRE : Claudette DURON Tél : 04.77.27.80.19



Club Pêche Nature de l'Astrée



Les enseignantes



La fanfare à l'occasion de la Ste Cécile



Lâcher de ballonnets du 14 juillet



Réunion des présidents d'associations



Le comité de la Foire au travail !



**Monsieur Pierre Duron, notre doyen
qui nous a quittés**



Notre commerce local avec Philippe et Babette



Réunion de chantier à l'église



**Les travaux de voirie au chemin
du Champ de Foire**



Le repas des Anciens en fin d'année



Le fleurissement d'un particulier